AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

223C0471
FR0011476928-FS0224

22 mars 2023

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

FNAC DARTY

(Euronext Paris)

1. Par courriers reçus le 21 mars 2023, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois VESA Equity Investment[1] (2 place de Paris, L-2314 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 mars 2023, les seuils de 25% du capital et des droits de vote de la société FNAC DARTY et détenir 6 725 534 actions FNAC DARTY représentant autant de droits de vote, soit 25,03% du capital et des droits de vote de cette société[2].

 Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions FNAC DARTY sur le marché.

2. Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

 « Conformément aux dispositions de l'article L. 233-7 VII du code de commerce, Vesa Equity Investment S.à r.l. déclare, pour les six mois à venir :

 - les acquisitions réalisées par Vesa Equity Investment S.à r.l. ont été financées sur fonds propres et par une facilité de crédit sur marge contractée auprès d'un consortium de banques internationales ;
 - Vesa Equity Investment S.à r.l. n'est partie à aucune action de concert vis-à-vis de FNAC DARTY ;
 - en fonction des circonstances et des conditions de marché, Vesa Equity Investment S.à r.l. envisage de poursuivre ses achats d'actions FNAC DARTY afin d'accroître sa participation ;
 - Vesa Equity Investment S.à r.l. n'a pas l'intention d'acquérir le contrôle de FNAC DARTY ;
 - Vesa Equity Investment S.à r.l. n'envisage aucune des opérations mentionnées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et maintient sa confiance à l'équipe de direction de FNAC DARTY ;
 - Vesa Equity Investment S.à r.l. n'a pas conclu d'accords et ne détient pas d'instruments mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce concernant FNAC DARTY ;
 - Vesa Equity Investment S.à r.l. n'est partie à aucun accord de cession temporaire ayant pour objet les actions ou les droits de vote de FNAC DARTY ;
 - Vesa Equity Investment S.à r.l. n'envisage pas de solliciter la nomination d'un ou plusieurs membres au conseil d'administration de FNAC DARTY. »

[1] Contrôlée par M. Daniel Křetínský.
[2] Sur la base d'un capital composé de 26 871 853 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.